

DECRET N° 2007-359 DU 26 JUILLET 2007

Chargeant **Monsieur Issa Démonlé MOKO**, Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire de l'intérim de **Monsieur TCHALA SARE Késsilé**, Ministre de la Santé pour compter du 23 au 27 juillet 2007.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU le Décret 2007-300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement.

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Pour compter du 23 au 27 juillet 2007 **Monsieur Issa Démonlé MOKO**, Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'intérim de **Monsieur TCHALA SARE Késsilé**, Ministre de la Santé.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 26 juillet 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Dr Boni YAYI